

Barkoo rappelle Os à mâcher



- Noms des modèles ou références concernés : **Tous les produits à mâcher pour chiens de la marque "Barkoo" avec une peau de bœuf avec une date de péremption du : 04.2027, 05.2027, 06.2027, 07.2027 et 08.2027 et le numéro de fabricant : 3200PF027.**
- Marque : **Barkoo**
- Date de durabilité minimale **01/04/2027**
 Date de durabilité minimale **01/05/2027**
 Date de durabilité minimale **01/06/2027**
 Date de durabilité minimale **01/07/2027**
 Date de durabilité minimale **01/08/2027**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **Photo présente sur la fiche rappelconso : exemple d'un emballage de produit concerné par ce rappel.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Zooplus, Matina GmbH (filiale de Zooplus), Bitiba GmbH Points de vente en ligne <https://www.zooplus.fr> <https://www.bitiba.fr>**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Ces os à mâcher sont soupçonnés d'être à l'origine du développement d'anomalies neurologiques chez les chiens.**
- Risques encourus par le consommateur : **Autre risque**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 27 mars 2025**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Se rapprocher du point de vente concerné. Zooplus a informé tous les consommateurs qu'ils devaient cesser de donner les produits à mâcher concernés à leurs chiens. Zooplus et Bitiba ont également contacté les clients qui ont acheté des produits Barkoo à base de porc et de viande de porc et des produits Barkoo à base de peau de porc et de poulet.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre